



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fondation Urgences Santé (FUS)

La bascule de la CTMG et de la CASU 144 a été un succès

Les déménagements de la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) et de la Centrale des appels sanitaires urgents (CASU 144) des locaux de César-Roux à l'Alarm Receiving Center (ARC), effectués respectivement fin septembre et début octobre, se sont déroulés avec succès. L'ensemble des appels d'urgence au 144 et aux 0848 133 133 pour Vaud et 0848 134 134 pour Neuchâtel, ainsi que les appels Sécutel, sont désormais pris en charge depuis l'ARC.

Etape cruciale dans l'optimisation de la réponse coordonnée à l'urgence, les bascules d'abord du Centre de traitement des alarmes (CTA) 118, de la CTMG puis de la CASU 144 dans l'Alarm Receiving Center (ARC) se sont déroulées selon la planification – respectivement les nuits du 26 au 27 avril, puis du 19 au 20 septembre et du 9 au 10 octobre 2023.

Opérationnalisation par étapes de l'ARC

Avec ces basculements réussis, l'ARC poursuit sa mise en opération par étapes. Suivront encore les déménagements début décembre de la Centrale vaudoise police (CVP) 117, puis fin 2024 de la future Centrale de la gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne Morges (GCTA). L'ARC sera opérationnel à 100% une fois les infrastructures de gestion de crise de l'Etat de Vaud, à savoir le poste de commandement des opérations de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et les locaux de conduite de la Protection civile vaudoise terminées.

Gestion des appels d'urgence

Avec, chaque année, quelque 237'000 appels au 144 et plus de 250'000 appels à la CTMG, auxquels viennent s'ajouter plus de 66'000 alarmes du système Sécutel, la migration des deux centrales dans les nouvelles infrastructures représente une réelle avancée dans la prise en charge des appels d'urgences. Au total, cela représente plus de 550'000 appels par an – soit environ 1500 appels par jour – à caractère sanitaire qui sont gérés par ces deux centrales.

Dans ces nouveaux locaux, les régulatrices et régulateurs des centrales disposent des conditions requises pour travailler de manière plus efficace et coordonnée entre tous les opérateurs, avec une mutualisation des moyens techniques et informatiques, dans un environnement hautement sécurisé et moderne respectant les normes de santé-sécurité au travail et adapté aux enjeux futurs de la gestion des appels d'urgence – dont en particulier la constante augmentation des appels et la complexité accrue des réponses à apporter de manière synchronisée.

« Le déménagement et les bascules réussies des deux centrales cristallisent la nouvelle dynamique à l'œuvre au 144 et à la CTMG. Elles ont connu des moments difficiles par le passé, je me réjouis de voir aujourd'hui cette évolution positive du 144 et de la CTMG. Pour les collaboratrices et collaborateurs, et pour la population vaudoise, dont les besoins seront mieux servis », a constaté sur place Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale.

Etat de situation: rattachement des centrales et projets majeurs

Les travaux de mise en œuvre du rattachement des centrales – à savoir de la Centrale d'appels sanitaires d'urgence (CASU) 144 au CHUV et de la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) à Unisanté – se poursuivent selon le calendrier annoncé, soit fin juin 2024 pour le transfert des responsabilités.

En outre, comme annoncé en mai dernier, les études en cours pour améliorer les aspects opérationnels et fonctionnels des dispositifs dont font partie les deux centrales, soit le dispositif des urgences communautaires pour la CTMG et le dispositif des urgences préhospitalières pour la CASU 144, ainsi que leur gouvernance, ont été lancées et se poursuivent à un bon rythme. En particulier, le périmètre des deux dispositifs a pu être établi par les membres des différents groupes de projets en charge. Là aussi, les travaux devraient aboutir comme prévu en juin 2024.

Pour mémoire, le but de ces réflexions est de mettre le système de santé en capacité de faire face à l'évolution des besoins et du vieillissement de la population, des mutations technologiques, tout en maîtrisant les coûts qui en découlent et en garantissant la réponse à l'urgence.

Nouvel élan

Le Conseil d'Etat salue le travail réalisé par l'équipe de projet et l'ensemble des partenaires impliqués, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs des centrales, dans la mise en œuvre de l'ARC et est convaincu que les centrales de réponse à l'urgence sont désormais mieux armées pour affronter les défis à venir et pour servir la population.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 octobre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DJES, Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire